Bâtiments **VACHES LAITIERES**

Prototype « **coûts raisonnés** »

Système d'élevage

MAXI PATURAGE
- 3 UMO
- 180 VL à 6 500 litres livrés
- 2 lots de VL en production
- accès au pâturage pour les 2 lots

Descriptif bâtiment

- VL : bâtiment simplifié 164 logettes
- bâtiment de prépa. vêlages et isolement
- Bloc traite séparé (EPI 2x12 extensible)
- Veaux : Pouponnière + nurserie simplifiée
- Taries et génisses au pâturage ou parc stabilisé d'hivernage (PSH)

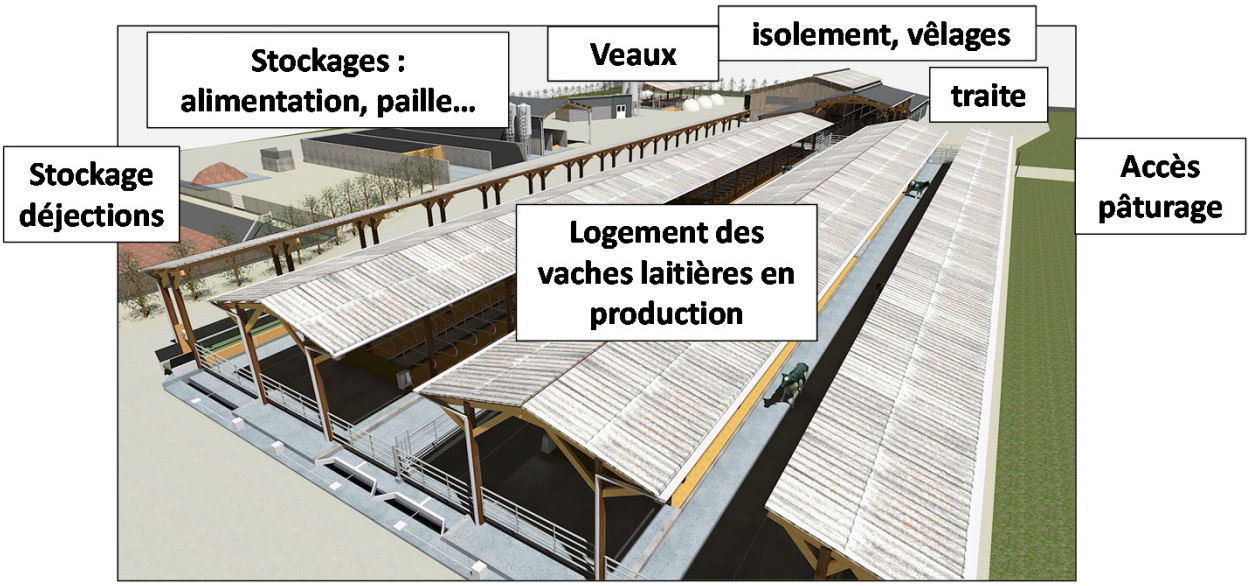

Objectifs et axes de conception

❖ **Maximiser le pâturage** : organiser le site, les accès et les bâtiments en conséquence

❖ **Sécuriser la santé des animaux** :
- Différencier les bâtiments et annexes selon leur usages et destination
- Biosécurité interne et externe
- Des locaux d'isolement spécifiques aux interventions

❖ **Réduire les astreintes et les coûts de production** : traite, alimentation, entretien du couchage, gestion des déjections

❖ **Maîtriser les coûts d'investissement** :
- Optimiser l'implantation pour constituer un site "compact", mais évolutif
- Réduire les surfaces couvertes de bâtiments
- Adapter les choix constructifs : charpente, bardage, maçonnerie… simplifiés

❖ **Réduire les consommations d'énergie - Produire des énergies renouvelables**

Le RMT Bâtiments d'élevage de demain bénéficie de financements du Ministère chargé de l'Agriculture

Bâtiments **VACHES LAITIERES**

Prototype « **coûts raisonnés** »

RMT Bâtiments d'élevage de demain

Des bâtiments différenciés pour les veaux

Pouponnière (10 cases) jusqu'à 3 sem.

Local de préparation du lait en commun

Nurserie en cases collectives avec igloos, couloir d'alimentation couvert

Organisation des circuits pour maximiser le pâturage

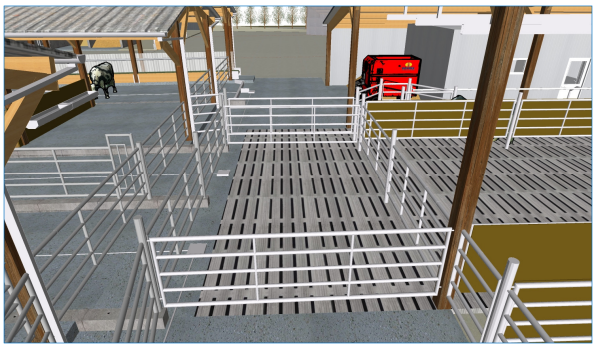

bloc traite séparé du bâtiment avec accès direct au pâturage avec transition possible par le bâtiment selon les lots

Exemples de briques technologiques

Un bâtiment simplifié pour les vaches laitières

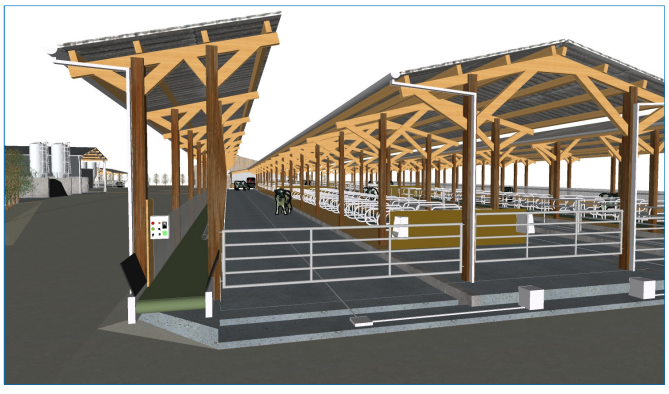

Bâtiments en structure légère avec logettes creuses et aires d'exercice non couvertes, couloirs de distribution réduits avec des tapis d'alimentation

Des locaux d'isolement spécifiques

Un couloir de contention en parallèle du couloir de retour et une salle de parage en complément des locaux d'isolement avec aire paillée, en lien avec une entrée spécifique des intervenants

Le RMT Bâtiments d'élevage de demain bénéficie de financements du Ministère chargé de l'Agriculture

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
avec la contribution financière du compte d'affectation spécial "Développement agricole et rural"